

DATES DE PAIEMENT DES ALLOCATIONS EN 2020



Votre retraite complémentaire est versée d'avance et en début de mois.

Au cours de l'année 2020, votre retraite complémentaire sera mise en paiement le premier jour ouvré de chaque mois aux dates indiquées dans le tableau ci-dessous. La date de virement effective sur votre compte dépend de votre établissement bancaire. Le délai est généralement très court mais l'opération peut parfois prendre quelques jours.

Mois concernés	Date de paiement 2020
Janvier	Jeudi 2 janvier
Février	Lundi 3 février
Mars	Lundi 2 mars
Avril	Mercredi 1 ^{er} avril
Mai	Lundi 4 mai
Juin	Mardi 2 juin
Juillet	Mercredi 1 ^{er} juillet
Août	Lundi 3 août
Septembre	Mardi 1 ^{er} septembre
Octobre	Jeudi 1 ^{er} octobre
Novembre	Lundi 2 novembre
Décembre	Mardi 1 ^{er} décembre